

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Externe
Profil n° 31

Intitulé du poste : **Maître-Assistant des ENSA**

Groupe de disciplines : **Sciences et Techniques pour l'Architecture (STA)**

Disciplines : **Outils Mathématiques et Informatiques (OMI)**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maîtres-Assistants des ENSA (MAEA)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Paris- la Villette

Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

Missions et activités principales :

Groupe de Disciplines : Sciences et Techniques pour l'Architecture (STA)

Discipline : Outils Mathématiques et Informatiques (OMI)

Charges pédagogiques :

L'enseignant(e) devra intervenir en cycle Licence et en cycle Master et dans d'autres cycles de formation.

En Licence il (elle) participera à l'enseignement de l'informatique et des techniques de représentation :

- L2 (S3 ou S4) : Cours et TD (représentation numérique, morphologie des surfaces – 49h).
- L3 (S5 et S6) : Cours et TD (modélisation 3D et image de synthèse – 56h).

En Master il (elle) interviendra :

- En Master 1 dans les enseignements de Sciences et Techniques pour l'Architecture : enseignements optionnels de Techniques de Représentation ou de Construction – 49h.
- En Master 1 et 2 dans le séminaire et dans les groupes de projets sur les Activités et instrumentation de la conception.
L'objectif est de fournir aux étudiants les connaissances leur permettant de porter un regard critique sur les activités de conception architecturale ainsi que sur les possibilités et limites des outils numériques susceptibles d'assister ces activités de conception (154h)
- dans l'encadrement des PFE

En Post-Master : l'enseignant(e) devra intervenir dans le DPEA recherche et participera à l'encadrement des étudiants lors de leur immersion dans le laboratoire MAP-MAACC (doctorat souhaité).

- Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école... ;

L'enseignant devra assumer certaines des charges liées au poste et signifier un désir de s'impliquer dans la vie de l'école : encadrement de mémoires, de rapport d'étude de licence, participation aux jurys, expertises, évaluations etc.

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et par rapport au LMD dans le cursus des études d'architecture ;

La stratégie nationale de l'architecture et la directive nationale d'orientation proposent plusieurs mesures destinées à développer l'enseignement de l'informatique dans les ENSA en vue d'accompagner la transition numérique en architecture. De nombreuses perspectives d'évolution sont à envisager et l'enseignant sera amené, avec ses collègues du champ STA-OMI, à développer de nouveaux contenus et outils pédagogiques pour la formation initiale et continue.

Charges scientifiques :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école :
L'enseignant intégrera l'UMR CNRS/MCC 3495 MAP-MAACC (Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de Conception) et participera aux recherches en cours dans les deux axes du laboratoire : Modèles, méthodes et outils pour l'étude du patrimoine - Modèles et environnements numériques pour la conception en architecture.
- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;
L'enseignant participera à l'encadrement des doctorants du laboratoire MAP-MAACC.
- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école ;
L'enseignant participera à la définition de projets de recherche dans le cadre d'appels d'offre de type ANR, FUI, PIA etc.
L'enseignant développera au sein du MAP-MAACC des recherches propres et établira de nouvelles collaborations avec les partenaires scientifiques de l'ENSAPLV, au sein de la COMUE HESAM, et plus généralement avec la communauté scientifiques française et internationale.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé soit à la fois professionnel et supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et une formation bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur. Les formations qu'elle propose s'appuient pour partie sur les travaux de recherche développés dans le cadre de son département recherche qui regroupe six équipes pluridisciplinaires et s'ouvrent sur diverses formations post Master qualifiantes : formation à l'HMONP, préparation au concours d'AUE, formations à des DPEA, formation à un DSA et formations doctorales.

L'ENSAPLV est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2174 inscrits en 2014 –2015.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

- 1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ; depuis sa fondation, l'ENSAPLV favorise la coprésence de nombreuses disciplines dont elle encourage le travail conjoint autour de l'exercice du projet ;
- 2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;
- 3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;
- 4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;
- 5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;
- 6/ il propose une progressivité dans le 1^{er} cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2^e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;
- 7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1^{er} cycle Licence et 2^e cycle Master ;
- 8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (MAACC- UMR MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP - UMR AUSSER 3329).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

- 1- Le groupe de disciplines retenu : STA OMI

Le champ STA-OMI compte actuellement un professeur et 5 maîtres-assistants ou MAA. L'enseignement des techniques de représentation informatique prend place dès la 2nde année du cycle de licence et se développe suivant diverses modalités jusqu'en master et post-master.

Une équipe de recherche spécialisée sur les implications des outils numériques en conception architecturale développe des recherches qui sont ensuite source de didactiques au sein de l'établissement.

En master, un séminaire de recherche s'appuie sur ces travaux et offre aux étudiants la possibilité de poursuivre leurs études en thèse.

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école

Liaisons fonctionnelles : Direction des études

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017/2018